

Depuis une cinquantaine d'années, la Générale Française de Literie confectionne matelas et sommiers dans son usine du « Bordeau » à proximité du Pont Romain .

Au milieu du XIX^e siècle, ce site a vu naître une importante industrie textile qui n'a cessé de se développer jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale : c'est là que se sont succédées une filature de chanvre et une corderie puis une usine de tissage mécanique où des générations d'ouvriers et d'ouvrières ont fabriqué fils, cordage, toiles de chanvre, de lin et de jute. On peut imaginer combien cette activité a marqué la vie sociale et économique de notre commune pendant un siècle.

La période 1886-1952 a vu naître et se développer **les établissements Leduc-Ladevèze**, sous la direction de leur fondateur Ernest Leduc puis de sa famille.

Nous devons une documentation importante sur l'œuvre d'E. Leduc à M. Ferdinand Jugé, amateur d'histoire locale, qui a travaillé à la filature de Champagné. En effet, sous le Second Empire furent créés deux filatures, l'une à Yvré en 1853, l'autre à Champagné (1866) qui eurent très vite un seul et même propriétaire. Leur sort resta lié jusqu'en 1951.

1890-1920 Ernest Leduc

La fulgurante ascension d'Ernest Leduc (1890-1920)

Fils de tisserands, Ernest Leduc était né en 1854 à Gesnes-le-Gandelin, près de Fresnay où vivaient de nombreux artisans tisseurs, travaillant le lin dans l'humidité des caves et le bruit des métiers.

Ouvrier cordier à 14 ans à la Corderie Mancelle Revelière, il gravit rapidement tous les échelons et devient voyageur de commerce. En 1884, il épouse Thérèse Ladevèze originaire des Landes.

A cette époque, l'usine d'Yvré, qui abrite une filature et une corderie, appartient à Messieurs Bereau et Revelière. Au décès de ce dernier en 1886, Ernest Leduc s'associe à un autre voyageur de la maison pour acheter la filature d'Yvré. Suite à leur mésentente Ernest Leduc continue seul l'exploitation de l'usine, puis rachète la filature de Champagné en 1890. Il fonde alors les Etablissements Leduc-Ladevèze et entreprend une nouvelle organisation.

A Yvré, est créée une usine de tissage mécanique en 1893, tandis que la filature et la corderie sont transférées à Champagné en 1899. Le rachat du matériel d'usines en liquidation a permis une installation au moindre coût. Les deux usines utilisent l'énergie hydraulique et celle d'une machine à vapeur. Les deux établissements comptent près de 200 ouvriers et ouvrières qui produisent fils et toiles de chanvre, de lin et de jute, cordages et fils de pêche.

L'activité ne cesse de croître grâce à la construction de nouveaux bâtiments équipés bientôt de l'énergie électrique produite dans les moulins voisins (la Couture 1908). La plupart de ces bâtiments, surmontés de la haute cheminée de briques, existent encore.

La société des Etablissements Leduc-Ladevèze au capital de 1 200 000 francs a son siège social à Champagné où Ernest Leduc s'installe avec sa famille dans son château de Réveillon. Il fera construire le pavillon des Aubrys entre 1914 et 1918.

Un grand manager

Une telle réussite s'explique évidemment par le dynamisme d'Ernest Leduc, son expérience pratique, son esprit novateur, mais on constate aussi qu'il a toujours su s'entourer d'hommes compétents venus d'entreprises où ils excellaient : le cordier Broyage du Mans, l'ingénieur Blanchet, ancien directeur d'une usine de tissage de la Somme, et surtout Gaston Rouzière, jeune ingénieur de 26 ans arrivé tout droit de l'Ecole des Mines de Paris en 1903 pour l'aider à gérer ses deux usines, et qui deviendra son gendre en 1904.

Cette recherche de personnel qualifié l'a conduit aussi à embaucher des ouvriers intelligents et expérimentés qu'il avait remarqués au cours de ses tournées. Ainsi Pierre Brisseau contremaître au tissage et son frère Louis à Champagné avaient quitté leur usine vendéenne de la Verrie en 1894, pour former leurs collègues à l'utilisation des machines réglées en mesures anglaises. Enfin, d'anciens marins étaient chargés du fonctionnement de la machine à vapeur.

Une politique sociale

Il fallait aussi des ouvriers, des ouvrières, en grand nombre : c'est donc par familles entières qu'Ernest Leduc attira ses employés et les fixa en donnant du travail aux hommes, aux femmes et... aux enfants comme en témoignent des clichés de la "Belle Epoque". Ces familles étaient logées dans de modestes maisons que l'usine avait achetées rue de Parence (cour des Miracles), au Pont de Pierre et route de Parence. C'est de là qu'à l'appel répété du sifflet de la chaudière, ouvriers et ouvrières partaient à pied pour se présenter devant les grilles de l'usine.

Ernest Leduc veilla aussi à aider ses employés à une époque où assurances sociales, retraites et allocations familiales n'existaient pas encore. Dès 1892, avec un médecin et un pharmacien, il créa une Société de Secours Mutuels Libres pour tous les employés. Une cotisation annuelle de 13 francs pour les hommes, de 10 francs 40 pour les femmes et de 5 francs 20 pour les enfants procurait à chacun des soins et des médicaments gratuits et l'assurait d'une indemnité pendant 90 jours consécutifs en cas d'arrêt de travail. A partir de 1902, la Société prit en charge les frais d'inhumation et accorda une subvention aux sociétaires trop âgés pour travailler. Quant aux jeunes enfants, ils recevaient vêtements, galoches ou layette au moment de Noël.

Enfin un corps de pompiers et une fanfare assuraient sécurité et animation sur les deux sites, tout en créant une certaine solidarité entre les travailleurs.

Ernest Leduc, patron "humaniste" avait dû s'inspirer du modèle de certains de ses collègues. On pense par exemple à la Filature mayennaise de Fontaine-Daniel fondée en 1805 par une famille d'origine anglaise qui créa un véritable village autour de l'usine.

Cette bienveillance paternaliste n'excluait pas une certaine autorité : chaque ouvrier était coté en fonction de ses qualités professionnelles et morales (donne / ne donne pas satisfaction, boit ...)

Un industriel influent

A sa mort en 1920, le faire-part de ses obsèques en dit long sur le rôle qu'a pu jouer cet industriel yvréen dans notre département :

Président d'Honneur de la Chambre de Commerce
Ancien président du Tribunal de Commerce
Administrateur de la Banque de France
Vice-Président du Syndicat de la Corderie de France
Inspecteur départemental de l'Enseignement Technique
Ancien Maire de Champagné.

Son action lui a valu d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1903 et officier de l'Instruction publique.

Ajoutons que ce Républicain convaincu, président du Comité républicain d'Yvré, comptait parmi ses amis un certain Joseph Caillaux, député de la Sarthe et ministre des Finances à plusieurs reprises, qui fut témoin au mariage de Renée Leduc et de Gaston Rouzière en 1904 ainsi que le directeur de l'Ecole des Mines, Adolphe Carnot, frère de Sadi Carnot, président de la République assassiné en 1894.

1920-1950 : des temps difficiles

Après 1920, la Société est reprise par le fils et les gendres d'Ernest. Leduc, dont Gaston Rouzière qui laissera aussi le souvenir d'un " *industriel actif, d'un patron averti, épris du social comme de l'économique* "(Ouest-France 19/09/52).

En effet, il joue un rôle important dans le monde économique sarthois où ses pairs le choisissent notamment comme vice-président de la Chambre de commerce et trésorier du Syndicat Général des Corderies.

Gaston Rouzière est particulièrement présent à Champagné tandis que la direction d'Yvré est confiée à Monsieur Cornu. Dans les deux usines, c'est toujours le même souci de fabriquer des produits de grande qualité. C'est sous son impulsion que la Société devient propriétaire en 1923 de la " Villa du Roi Albert " (notre Mairie) pour loger 7 ou 8 familles ouvrières.

Cependant, au fil des années, les difficultés apparaissent. Faute de renouvellement du matériel et des méthodes de travail, les rendements sont plus faibles que dans les usines du Nord alors que la concurrence est rude et les salaires médiocres. En 1937, une jeune employée gagnait 2 francs de l'heure. Même après la création des assurances sociales et allocations familiales dans les années 30, certaines familles ne peuvent, seules, faire face à l'imprévu. Chaque année, tout comme les journaliers agricoles, une dizaine de familles de l'Usine font

appel au Bureau de Bienfaisance de la commune pour obtenir l'aide médicale gratuite ou des fournitures scolaires ou une subvention particulière.

Souvenirs ... souvenirs ...

Avec la Seconde Guerre Mondiale, les affaires stagnent. C'est une époque dont se souviennent encore d'anciens employés :

- Marguerite Dorison, piqueuse,
- Marie Gautier, tisserande dès l'âge de 13 ans,
- Yvette Barat née Brisseau, employée au bureau de 1937 à 1952, (père : menuisier, mère : concierge)
- Gisèle Levray née Vallée, piqueuse de 1941 à 1952 (père : pareur, mère et sœur : tisserandes),
- André Lassay, calandreur de 1947 à 1952.

Leurs témoignages nous aident à imaginer le travail à l'usine avant 1950.

Un travail traditionnel

Les écheveaux de lin, de chanvre ou de jute étaient livrés directement de Champagné par camionnettes ou à la gare d'Yvré, en provenance des filatures du Nord.

Alors commençait la préparation du fil. Les écheveaux (1 mètre de long) étaient blanchis à l'eau javellisée dans de grands bacs où ils trempaient quelques heures. Installés sur des perches, ils séchaient au soleil dans un pré voisin ou sous un hangar. On les secouait fort pour éliminer les derniers déchets. On apprêtait ensuite le fil par un collage à partir de fécule de pomme de terre. Enfin, c'était le filage sur des bobines.

Au parage, à partir des bobines, on préparait des rouleaux de fil, longs de 1,20 m. à destination des métiers à tisser. Le pareur devait empêcher la rupture du fil et marquer celui-ci à la peinture, à la longueur donnée. Tous ces travaux pénibles, ainsi que l'installation des rouleaux sur les métiers à tisser, étaient exécutés par des hommes.

Dans le vaste atelier de tissage, chaque tisserande surveillait 2 métiers à tisser. Au fur et à mesure du tissage, la toile s'enroulait à l'autre extrémité du métier, et l'ouvrière attendait l'arrivée de la marque à la peinture pour arrêter la pièce. La toile était alors dévidée en accordéon et transportée en charrette à bras à la calandre.

A la calandre deux ouvriers procédaient à la finition de la toile qui descendait en passant entre 5 énormes cylindres métalliques dont le premier était chauffé à la vapeur. La toile pressée, lissée, séchait progressivement, en gagnant 4 à 5% de longueur. La toile était alors coupée en pièces sur de grandes tables.

Transportées vers la piquerie, ces pièces de toile passaient entre les mains de 5 ou 6 ouvrières qui ourlaient et surjetaient les sacs et les draps à la machine. Quant aux lourdes bâches en toile de jute, larges de 7 à 8 m., elles étaient cousues et munies d'œillets et de cordages. C'était aussi un travail d'homme. Le menuisier marquait les sacs et les bâches à la résine noire, à l'aide d'un rouleau portant des lettres de sa fabrication.

Ambiance

Les anciens ouvriers et ouvrières gardent l'impression d'une ambiance familiale. Le chef du personnel, Monsieur Lucas, homme compréhensif, passait dans les ateliers pour voir "si tout le monde était à sa place ". Il était secondé par les contremaîtres, des collègues expérimentés et appréciés. On travaillait à son rythme, pour bien faire, sauf au tissage où les ouvrières, payées à la pièce, travaillaient dur. Cette vie paraissait monotone aux jeunes " piqueuses " qui se rappellent encore les facéties auxquelles elles se livraient parfois.

Le salaire était remis chaque quinzaine dans les ateliers. L'employée qui avait établi les fiches de paie enfermait chaque fiche dans une petite boîte ronde en fer marquée au nom de chacun avec la somme correspondante en espèces. Madame Barat était chargée de la distribution. Quel était le montant de ces salaires ? Nul ne s'en souvient. Ils étaient " bien maigres " ...

Tous ont conservé, par contre, dans leurs armoires, des pièces de draps, des torchons à rayures rouges, qu'ils pouvaient acheter à l'usine à un prix intéressant et qui montrent aussi tout le savoir-faire de leur ancienne entreprise.

1951-1952 Les derniers jours de l'usine de tissage

Après la Guerre, l'usine vivote... par moments, faute de commandes, on s'occupe à autre chose : on brode, on fauche les prés, on jardine à l'usine...

Mais personne ne peut croire à la mort de l'entreprise.

Pourtant, en 1951, la Société des Etablissements Leduc-Ladevèze disparaît : l'usine de Champagné est reprise par la Mutuelle-Incendie et la C.A.D.S, et celle d'Yvré, par une société parisienne qui jette l'éponge dès juin 1952. Le tissage, c'est fini. Les employés sont licenciés à dater du 15 juillet 1952 avec, pour tout règlement « la huitaine de préavis et les congés payés ».

Les jeunes ouvrières qui pouvaient se déplacer à vélo ou prendre le train à la gare d'Yvré, furent reclassées au Mans chez Doligé ou Caillet, autres usines de tissage. Pour les hommes, il fallut se reconvertir. Les anciens occupèrent des emplois précaires à Yvré. Heureusement, " Renault " qui se développait, allait offrir des postes aux plus jeunes, et des salaires « *deux fois plus élevés !* » (André Lassay). Les maisonnettes de l'usine furent vendues en priorité à leurs locataires, et le matériel de l'usine, voué à la casse, laissa la place à d'autres activités.

Avec la crise du textile, d'autres usines fermèrent, dont la Filature de Champagné en 1970, mettant un terme à une industrie autrefois florissante en Sarthe.

Un grand merci à Mesdames Barat, Dorison, Gautier et Levray, à Messieurs Jugé et Lassay, pour leurs précieux témoignages et leur grande sollicitude.